

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 30 juin 2022

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	40
Vote par procuration :	9

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1^{er} Vice-Président.

D2022_127 : MUSEE DES AMERIQUES-AUCH : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS D'ACCESSIBILITE

Dans le prolongement des travaux de mise en accessibilité du bâtiment (ascenseur, système d'éveil de vigilance, etc...), une large réflexion a été menée pour adapter le parcours des collections et les expositions temporaires à toutes les personnes en situation de handicap qu'il soit moteur, visuel, auditif ou cognitif.

Ainsi, un parcours sensoriel a pu être développé autour de l'exposition « J.L Rouméguère, peindre la lumière ». Celui-ci s'appuie sur la diffusion d'odeurs et de sons faisant écho à certains paysages exposés. Ainsi, ces dispositifs rendront les collections accessibles aux personnes en situation de handicap, mais ils bénéficieront aussi à tous les publics. Parallèlement, une mallette pédagogique spécifique a été réalisée pour le jeune public en situation de handicap cognitif par le biais de jeux d'observation et de travail sur les couleurs.

Ces dispositifs, dont le montant s'élève à 1 296,25 €, peuvent bénéficier de l'aide de l'Etat au titre des équipements permettant l'accessibilité des œuvres aux personnes en situation de handicap.

Après délibération, le conseil communautaire :

- **SOLLICITE** auprès de la DRAC Occitanie une subvention de 1 000 € ;
- **AUTORISE** M. le Président, ou son représentant, à signer les documents y afférents.

Le Président,



Pascal MERCIER